HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN

Liberté
Égalité
Fraternité

La Collection du Plan

Le Plan est depuis toujours un carrefour. Il publie ses propres travaux d'éclairage et doit aussi relayer des idées extérieures, librement portées par leurs auteurs. C'est l'esprit de la Collection du Plan, avec cette contribution autour de la transition énergétique. Une enquête inédite qui souligne que la question de l'énergie est devenue un enjeu démocratique essentiel : en découlent ici des propositions concrètes pour recréer de la transparence, de l'évaluation et de la confiance dans les politiques menées. Pour donner de la visibilité aux Français, plus convaincus que jamais que cette transition doit réussir, avec eux.

CLÉMENT BEAUNE
HAUT-COMMISSAIRE À LA STRATÉGIE ET AU PLAN

SEPTEMBRE
2026
N° 17

Pour un pacte de confiance énergétique. Réussir la transition énergétique en redonnant de la visibilité aux Français

ANTOINE BRISTIELLE
DOCTEUR EN SCIENCE POLITIQUE, DIRECTEUR FRANCE DE L'ONG PROJECT TEMPO ET ENSEIGNANT À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

La transition énergétique est souvent décrite comme un défi technologique, industriel ou financier. Les débats publics opposent les différentes sources d'énergie, interrogent le rythme de déploiement des infrastructures ou évaluent les investissements nécessaires à la décarbonation de l'économie. Cette lecture n'est évidemment pas erronée. Elle est toutefois devenue incomplète[1].

Les résultats de la dernière enquête de Project Tempo[2] invitent en effet à déplacer le regard. La principale difficulté à laquelle se heurte aujourd'hui la transition énergétique ne réside pas dans une contestation massive de ses objectifs. Les Français continuent de reconnaître la nécessité d'agir face au changement climatique, soutiennent largement le développement des énergies bas-carbone et associent cette transformation à des perspectives positives pour l'économie. **Le doute porte davantage sur les conditions dans lesquelles la transition sera menée** : son coût, la répartition des efforts, la réalité de ses bénéfices et la capacité des pouvoirs publics à inscrire leur action dans une trajectoire cohérente[3].

Cette interrogation prend racine dans une situation économique particulièrement contraignante. Pour une part importante de la population, l'énergie ne renvoie pas seulement à des objectifs climatiques de long terme ; elle est devenue un élément central des arbitrages budgétaires quotidiens. **Plus d'un tiers des Français déclarent avoir rencontré des difficultés pour régler leurs factures énergétiques au cours des douze derniers mois**, tandis qu'une majorité d'entre eux affirment qu'ils ne pourraient pas faire face à une dépense imprévue de 1 000 euros. Dans ce contexte, les évolutions du prix de l'électricité, du gaz ou des carburants alimentent une inquiétude qui dépasse largement le champ environnemental.

1. Cette évolution rejoint les travaux récents de l'OCDE, qui montrent que la réussite de la transition dépend désormais autant de sa gouvernance (engagement dans la durée, capacités de l'État et construction d'un consensus social) que des choix technologiques eux-mêmes. OCDE (2025), *Government at a Glance 2025*, chapitre « Governing for the Green Transition », Éditions OCDE.
2. Enquête EuroPulse, échantillon de 2000 Français représentatifs de la population. Voir Project Tempo (2026), Enquête EuroPulse, juin.
3. Cette exigence de crédibilité des politiques publiques est également au cœur des analyses de Jean Tirole, qui souligne qu'une politique économique ne produit pleinement ses effets que lorsqu'elle est suffisamment prévisible pour guider les décisions des acteurs privés. Tirole J. (2018), *Économie du bien commun*, coll. « Quadrige »,Puf, mai.

La transition énergétique intervient ainsi dans une société fragilisée, où les ménages souhaitent à la fois réduire la dépendance aux énergies fossiles, sécuriser l'approvisionnement du pays et préserver leur pouvoir d'achat. Ils ne demandent pas nécessairement une autre transition. **Ils demandent une autre manière de la conduire** : plus lisible dans ses objectifs, plus prévisible dans ses conséquences et plus transparente dans la répartition de ses coûts et de ses bénéfices.

Cette note analyse cette évolution à partir des résultats de l'enquête Project Tempo. Elle montre d'abord que l'adhésion persistante aux objectifs de la transition se heurte aux réalités économiques du quotidien. Elle souligne ensuite que **la politique énergétique est désormais jugée au regard d'une demande plus large de sécurité, de souveraineté et de stabilité**. Elle propose enfin la mise en place d'un **Pacte de confiance énergétique**, destiné à rendre la trajectoire française plus compréhensible, ses résultats plus vérifiables et sa gouvernance plus attentive aux attentes de la société.

UNE ADHÉSION DE PRINCIPE QUI SE HEURTE AUX RÉALITÉS DU QUOTIDIEN

L'enquête met en évidence un paradoxe. Les Français continuent de soutenir largement la transition énergétique, mais leur réserve augmente dès lors qu'ils sont confrontés à ses conséquences concrètes. L'adhésion aux finalités environnementales demeure solide ; c'est la confiance dans les modalités de mise en œuvre qui apparaît plus fragile[4].

La nécessité d'agir face au changement climatique fait l'objet d'un consensus relativement large. Plus d'un Français sur deux considère que le changement climatique est une réalité d'origine humaine, tandis qu'un tiers supplémentaire reconnaît sa réalité tout en contestant son origine anthropique. Au total, seules 11 % des personnes interrogées nient son existence. Cette reconnaissance s'accompagne d'une volonté d'action : 50 % des Français jugent nécessaire de prendre des mesures urgentes, auxquels s'ajoutent 30 % qui considèrent que des mesures sont nécessaires, même si l'urgence leur paraît moindre.

La transition énergétique est également perçue comme une composante du développement économique futur. **86 % des Français estiment que le développement des énergies renouvelables aura un effet positif sur la croissance**, et 27 % considèrent même que la croissance de demain ne sera plus possible sans cette transformation. Loin d'être envisagée uniquement comme une contrainte, la décarbonation apparaît donc comme une source potentielle d'investissement, d'innovation et d'activité[5].

Cette adhésion se retrouve dans le regard porté sur les technologies de production. Le solaire recueille le soutien de deux Français sur trois. Le nucléaire, l'éolien terrestre, l'éolien en mer et la géothermie bénéficient chacun d'une majorité d'opinions favorables, tandis que les pompes à chaleur atteignent 50 %. À l'inverse, les nouvelles

4. Ce paradoxe est aujourd'hui largement confirmé par la littérature internationale sur l'acceptabilité des politiques climatiques. Le GIEC souligne que le soutien aux politiques de décarbonation dépend moins des objectifs poursuivis que de leur équité perçue, de leur crédibilité et de la confiance dans les institutions qui les mettent en œuvre. GIEC, *AR6 WGIII*, chapitre consacré aux dimensions sociales de l'atténuation (2022).

5. Ce résultat rejoint les analyses de Matto Mildenberger, qui montrent que les opinions publiques occidentales soutiennent largement les objectifs climatiques mais se divisent davantage sur les instruments permettant de les atteindre. Mildenberger M. (2020), *Carbon captured*, MIT press.

capacités de production fossile suscitent nettement moins d'enthousiasme. L'opinion qui se dessine est moins structurée par une opposition rigide entre nucléaire et renouvelables que par une préférence pragmatique pour un bouquet diversifié d'énergies bas-carbone.

Cette adhésion ne doit toutefois pas être confondue avec un soutien inconditionnel à toutes les politiques conduites au nom de la transition. **Les Français évaluent les choix énergétiques à partir de leur situation économique immédiate.** Or celle-ci est marquée par une vulnérabilité importante. **35 % déclarent avoir rencontré des difficultés pour payer leurs factures énergétiques au cours de l'année écoulée ; cette proportion atteint 48 % chez les 25-34 ans.** Plus largement, 53 % des Français indiquent qu'ils ne seraient pas en mesure d'absorber une dépense imprévue de 1 000 euros.

Le coût de la vie constitue, dans ce contexte, la préoccupation la plus fréquemment citée par la population. Il figure parmi les cinq principaux sujets d'inquiétude de 59 % des Français, loin devant la santé, l'insécurité ou l'immigration. **Après l'alimentation, les dépenses énergétiques représentent le poste considéré comme pesant le plus fortement sur le budget des ménages.**

Cette contrainte économique modifie les arbitrages. Lorsqu'il leur est demandé de choisir entre une accélération du développement des énergies renouvelables, accompagnée d'une hausse temporaire des coûts, et le maintien de prix aussi bas que possible, quitte à ralentir la transition, 59 % des Français privilégient la maîtrise des prix. Seuls 26 % choisissent d'accélérer la transformation malgré son coût à court terme[6].

Ce résultat ne traduit pas nécessairement un recul de la préoccupation climatique. Il montre plutôt que l'adhésion de principe atteint ses limites lorsque la transition est perçue comme un risque supplémentaire pour des budgets déjà contraints. Les Français ne souhaitent pas arbitrer entre climat et pouvoir d'achat ; ils attendent des pouvoirs publics qu'ils rendent ces objectifs compatibles.

Le doute porte également sur la réalité des bénéfices annoncés. Seulement un quart des personnes interrogées estiment que le développement des énergies renouvelables permettra de réduire les coûts supportés par les ménages à la fois à court et à long termes. **Plus d'un tiers considèrent que, même si la transition produit à terme une énergie moins coûteuse, les gains seront principalement captés par les pouvoirs publics ou les entreprises**, sans se traduire par une baisse tangible des factures[7].

Cette perception est essentielle. Elle montre que **l'acceptabilité de la transition ne dépend pas uniquement du niveau de l'effort demandé, mais aussi de la crédibilité des contreparties promises**. Un investissement peut être consenti lorsqu'il est inscrit dans une trajectoire compréhensible et associé à des bénéfices identifiables. Il devient plus difficilement acceptable lorsque son coût paraît immédiat, tandis que ses résultats demeurent lointains, incertains ou inégalement répartis.

6. Les travaux de Stefano Carattini, Maria Carvalho et Sam Fankhauser montrent que cette évolution est classique : les politiques climatiques sont d'autant mieux acceptées que leurs bénéfices sont visibles, que leurs effets redistributifs sont explicités et que les citoyens comprennent l'utilisation des ressources mobilisées. Carattini S., Carvalho M. et Fankhauser S. (2018), « Overcoming Public Resistance to Carbon Taxes », *WIREs Climate change*, juin.

7. Plus largement, les travaux de Lucas Chancel soulignent que les politiques de transition ne peuvent être durablement soutenues que si elles s'accompagnent d'une perception d'équité dans la répartition des coûts et des bénéfices. Chancel L. (2021), *Insoutenables inégalités. Pour une justice sociale et environnementale*, Les Petits Matins, septembre.

Graphique 1 – Les conséquences économiques supposées de la transition énergétique

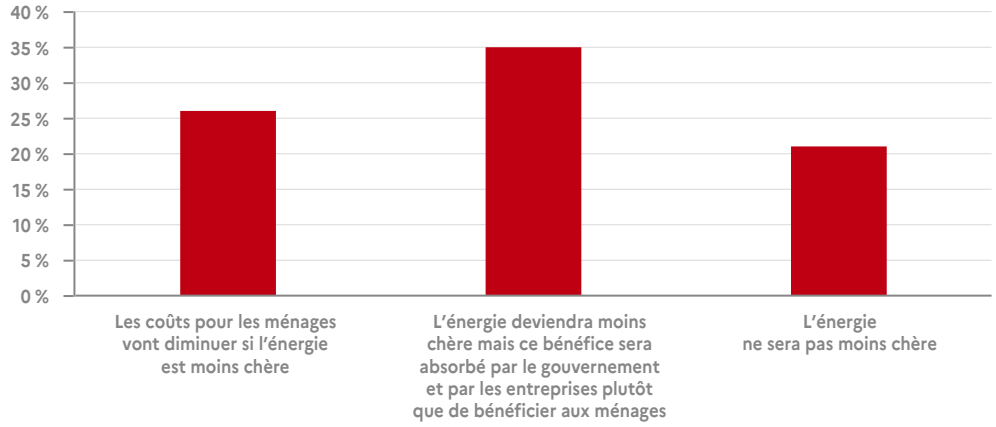

Source : Project Tempo (2026), Enquête EuroPulse, juin ; échantillon de 2000 Français représentatifs de la population.

Le défi n'est donc plus seulement de financer la transition énergétique. Il consiste à démontrer que les transformations engagées amélioreront effectivement la vie quotidienne, renforceront la résilience du pays et ne feront pas reposer l'essentiel des efforts sur les ménages les plus fragiles. **La question de la justice ne se limite pas à la compensation des perdants : elle porte aussi sur la visibilité des bénéfices** et sur la capacité des citoyens à constater qu'ils en sont réellement destinataires.

UNE NOUVELLE DEMANDE DE SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les attentes exprimées à l'égard de la politique énergétique ne se limitent plus à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au fil des crises successives – flambée des prix, guerre en Ukraine, tensions au Moyen-Orient –, **l'énergie a progressivement changé de statut dans l'opinion**. Elle est désormais perçue comme une **condition de sécurité économique, de souveraineté nationale et de stabilité du quotidien**[8].

8. Depuis la crise énergétique de 2022, l'Agence internationale de l'énergie souligne que la sécurité d'approvisionnement est redevenue l'un des objectifs structurants des politiques énergétiques européennes, au même titre que la décarbonation.

Ce déplacement apparaît dans la manière dont les Français définissent la sécurité elle-même. Si la sécurité alimentaire, la sécurité économique et la sécurité physique arrivent en tête des réponses, la sécurité énergétique est désormais citée par près d'un tiers de la population, devant celle des frontières. L'accès à une énergie disponible, abordable et fiable est ainsi devenu une composante à part entière de la protection collective.

Cette demande s'explique par un climat d'incertitude particulièrement marqué. Une majorité de Français considèrent que l'approvisionnement énergétique du pays n'est pas suffisamment sécurisé. Les anticipations pour les mois à venir témoignent de la même inquiétude : 82 % jugent probable une hausse des prix à la pompe, 61 % redoutent une pénurie de carburant, 36 % craignent des coupures d'électricité et 66 % pensent qu'ils pourraient rencontrer des difficultés pour se chauffer correctement au cours de l'hiver.

Graphique 2 – Les principales dimensions de la sécurité pour les Français

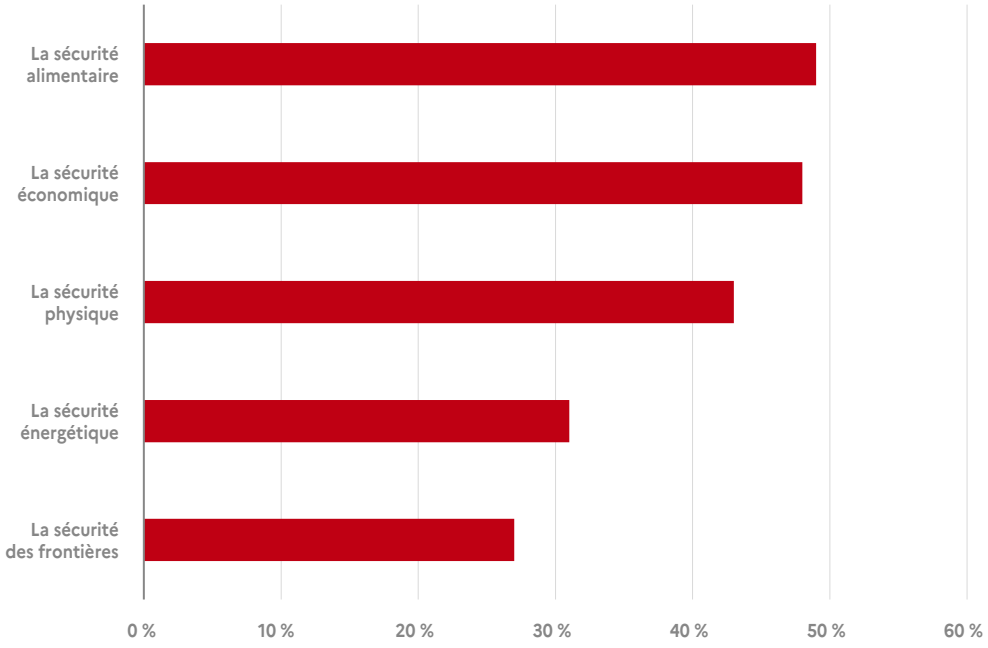

Source : Project Tempo (2026), Enquête EuroPulse, juin ; échantillon de 2000 Français représentatifs de la population.

Graphique 3 – Une inquiétude énergétique multidimensionnelle

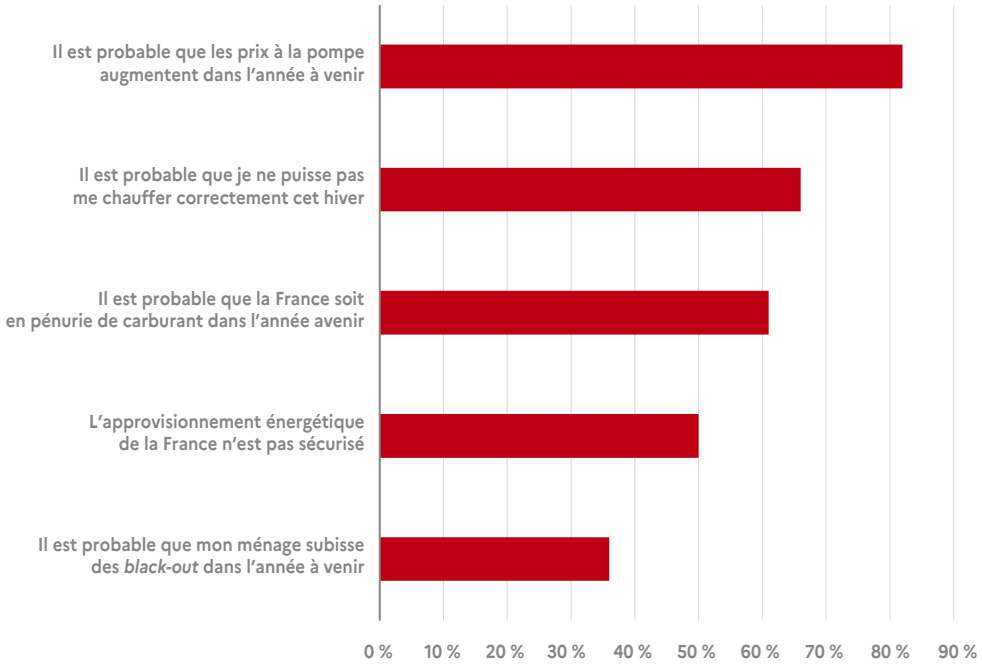

Source : Project Tempo (2026), Enquête EuroPulse, juin ; échantillon de 2000 Français représentatifs de la population.

Au-delà de leur probabilité, ces craintes renseignent sur la manière dont l'énergie est désormais vécue. **L'inquiétude ne porte pas seulement sur le niveau actuel des prix, mais sur leur instabilité et sur l'impossibilité d'anticiper leur évolution.** Pour les ménages, cette incertitude complique les décisions de consommation, d'équipement, de mobilité ou de logement. Pour les entreprises, elle pèse sur les coûts de production et sur les capacités d'investissement.

Les arguments jugés les plus convaincants en faveur de la transition reflètent cette évolution. Lorsqu'ils doivent identifier les principales raisons de remplacer progressivement les énergies fossiles par les renouvelables et le nucléaire, **les Français mentionnent d'abord la réduction de la dépendance envers les autres pays, la stabilité des prix et le maintien d'une énergie aussi abordable que possible**. La prévention des risques de coupure occupe elle aussi une place importante.

Les bénéfices écologiques ne disparaissent pas pour autant. La réduction de la pollution et de ses effets sanitaires ainsi que la lutte contre le changement climatique demeurent largement citées. Mais elles coexistent désormais avec des préoccupations plus immédiates. La transition est soutenue non seulement parce qu'elle doit permettre de décarboner l'économie, mais aussi parce qu'elle est susceptible de protéger la France contre les chocs géopolitiques et les fluctuations des marchés internationaux.

Les crises internationales renforcent cette lecture. Près d'un Français sur deux considère que les conflits au Moyen-Orient démontrent la nécessité d'accélérer le passage à d'autres sources d'énergie. Dans le même temps, une part importante de

Graphique 4 – Les principaux avantages perçus de la transition vers les énergies décarbonées

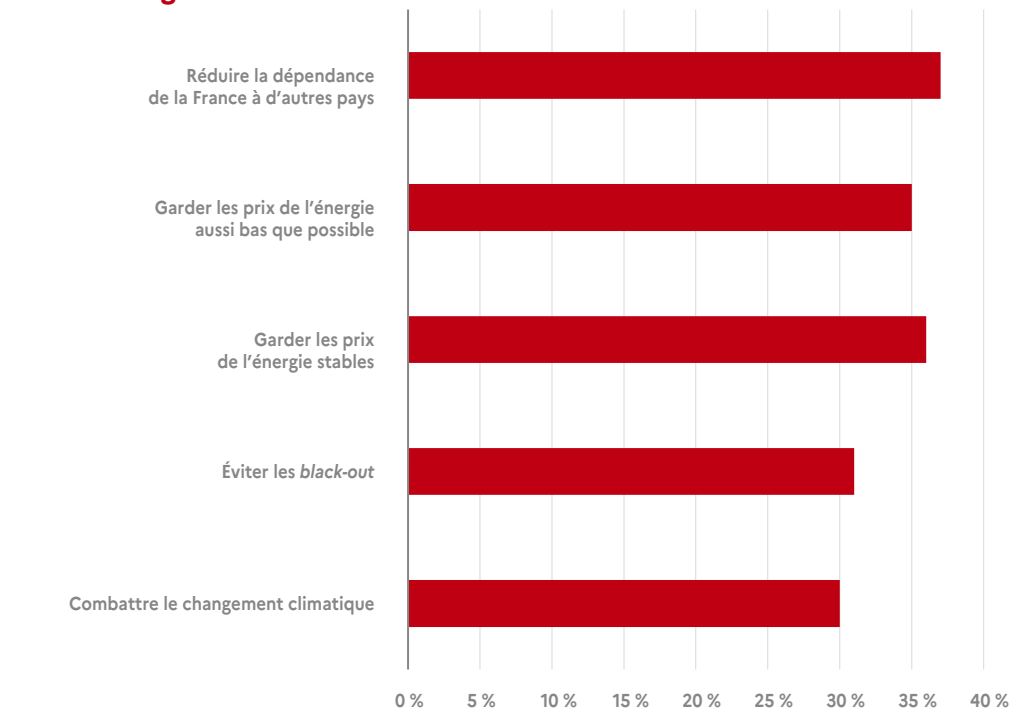

Source : Project Tempo (2026), Enquête EuroPulse, juin ; échantillon de 2000 Français représentatifs de la population.

la population estime qu'ils justifient le développement de la production européenne de pétrole et de gaz. Les solutions privilégiées diffèrent, mais elles reposent sur une inquiétude commune : celle d'une dépendance excessive à des approvisionnements soumis à des événements que la France ne maîtrise pas[9].

Le soutien aux différentes technologies doit également être compris à cette lumière. Le nucléaire est d'abord valorisé pour sa contribution à l'indépendance énergétique, puis pour sa capacité attendue à réduire les coûts de l'électricité et à offrir des prix plus stables. Les énergies renouvelables sont elles aussi associées à la réduction de la dépendance extérieure presque autant qu'à la lutte contre le changement climatique. **Ces filières ne sont donc plus évaluées seulement à partir de leur empreinte carbone, mais au regard de leur capacité à renforcer la résilience du système énergétique.**

Cette évolution oblige à élargir le récit de la transition. La décarbonation demeure sa finalité environnementale, mais elle ne peut plus constituer son unique justification publique. **La politique énergétique doit montrer comment elle contribue simultanément à la souveraineté du pays, à la continuité de l'approvisionnement, à la maîtrise des prix et à la protection du pouvoir d'achat.**

Cette articulation est d'autant plus importante que les différents objectifs peuvent parfois entrer en tension. Une infrastructure bénéfique à long terme peut exiger un investissement initial important. Une mesure efficace pour réduire les émissions peut produire des effets inégalement répartis selon les territoires ou les catégories sociales. Une stratégie visant à sécuriser l'approvisionnement peut privilégier certaines technologies au détriment d'autres. La confiance dépend précisément de la capacité des pouvoirs publics à exposer ces arbitrages, à en assumer les conséquences et à démontrer la cohérence des choix retenus.

La transition énergétique ne peut donc plus être pensée exclusivement comme une politique climatique. Elle est devenue une politique de sécurité au sens large. Pour être soutenue, elle doit offrir aux Français non seulement une perspective de réduction des émissions, mais aussi la promesse crédible d'une énergie plus souveraine, plus fiable et plus prévisible.

POUR UN PACTE DE CONFIANCE ÉNERGÉTIQUE

Le diagnostic dressé dans les deux premières parties conduit à une conclusion opérationnelle : les Français ne demandent pas une autre transition énergétique, mais une autre manière de la conduire. La réussite de cette transformation dépendra certes des investissements, des technologies et des capacités industrielles mobilisées. Elle reposera également sur la possibilité, pour les citoyens, de comprendre la trajectoire retenue, d'en mesurer les résultats et d'être assurés que leurs préoccupations sont intégrées à la décision publique[10].

9. Comme l'ont montré Markard et Rosenbloom, les transitions énergétiques contemporaines ne sont plus uniquement des transformations technologiques ; elles deviennent des transformations géopolitiques, économiques et sociales qui exigent de nouvelles formes de gouvernance. Markard J. et Rosenbloom D. (2023), « Phases of the Net-Zero Energy Transition and strategies to achieve it », *Routledge Handbook of Energy Transitions*, Routledge, septembre.

10. Cette approche s'inscrit dans une conception renouvelée de l'action publique. Comme le souligne Pierre Rosanvallon, les démocraties contemporaines ne reposent plus seulement sur la légitimité électorale mais également sur la capacité des institutions à rendre leurs décisions lisibles, justifiables et contrôlables. Rosanvallon P. (2015), *Le bon gouvernement*, Seuil.

C'est l'ambition du Pacte de confiance énergétique proposé dans cette note. Il ne constituerait ni une nouvelle programmation énergétique, ni un plan d'investissement supplémentaire. La France dispose déjà de nombreux instruments de programmation, de suivi, d'évaluation et de participation en matière de transition énergétique. L'enjeu est moins d'en créer de nouveaux que de mieux les articuler et d'en rendre les résultats plus accessibles aux citoyens. Le Pacte viserait ainsi à compléter les instruments existants par une gouvernance plus lisible, plus transparente et plus attentive aux conditions sociales de la transition.

Proposition n° 1 Donner de la visibilité à la transition énergétique

La confiance suppose d'abord une trajectoire compréhensible. Une transformation appelée à s'étendre sur plusieurs décennies ne peut être perçue comme une succession de réglementations, de révisions fiscales, d'aides temporaires ou d'annonces ponctuelles. Les citoyens doivent pouvoir identifier les objectifs poursuivis, les principales étapes à venir et les conséquences prévisibles des décisions prises[11].

Nous proposons ainsi de rendre plus lisible la trajectoire énergétique de la France, à travers la **publication annuelle d'un document de synthèse destiné au grand public, appelé « Trajectoire citoyenne »**. Celui-ci n'aurait pas vocation à définir une nouvelle trajectoire, mais à rendre accessibles et intelligibles les orientations fixées par les documents de programmation existants, notamment la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Actualisé chaque année et rédigé dans un langage accessible, ce document présenterait les grandes orientations de la politique énergétique, les investissements engagés, les échéances à venir ainsi que les résultats attendus en matière de réduction des émissions, de sécurité d'approvisionnement et de dépendance extérieure.

Ce document devrait également expliciter les conséquences anticipées pour les ménages et les entreprises. Il indiquerait notamment l'évolution prévisible des différents postes de dépense, les changements d'équipement susceptibles d'être demandés, les aides mobilisables et les bénéfices attendus à court, moyen et long terme. Il permettrait ainsi de **passer d'une politique souvent vécue au rythme des mesures successives à une vision d'ensemble suffisamment stable pour orienter les décisions individuelles**.

Il ne s'agirait pas de dissimuler les incertitudes inhérentes à toute programmation de long terme. Au contraire, la crédibilité du document dépendrait de sa capacité à distinguer clairement les engagements fermes, les objectifs poursuivis et les hypothèses encore soumises à des évolutions économiques, technologiques ou géopolitiques. La visibilité ne consiste pas à promettre que rien ne changera ; elle consiste à expliquer pourquoi certains ajustements peuvent intervenir et selon quels critères les décisions seront prises.

11. Cette recherche de visibilité rejoint les travaux de Blyth *et al.*, qui montrent que l'incertitude sur les orientations publiques constitue un frein majeur aux investissements liés à la transition énergétique. Blyth W. *et al.* (2007), « Investment Risks under Uncertain Climate Change Policy », *Energy Policy*, vol. 35(11), novembre.

Proposition n° 2 Rendre les bénéfices de la transition vérifiables

La confiance repose ensuite sur la capacité à constater les résultats. Or une part importante des Français doute que les bénéfices économiques de la transition leur reviennent effectivement. Dans un contexte où les efforts demandés sont immédiatement perceptibles, les gains attendus demeurent souvent abstraits ou lointains[12].

Plusieurs instruments permettent déjà de documenter les moyens engagés et les résultats de la transition écologique, à l'image du budget vert de l'État ou des différents dispositifs de suivi de la transition. L'enjeu n'est donc pas de créer un dispositif de *reporting* supplémentaire, mais de rendre ces informations plus directement accessibles aux citoyens et de les compléter par une lecture des effets concrets de la transition sur les prix, les importations énergétiques et la répartition des coûts et des bénéfices. Dans cette perspective, un **Compte de la transition énergétique** pourrait être publié chaque année, présentant dans un format clair les principaux résultats des politiques engagées à partir des données et indicateurs existants. Ce document retracerait les investissements réalisés, les capacités de production installées, les réductions d'émissions obtenues et les progrès accomplis en matière de sécurité d'approvisionnement. Il rendrait également compte des économies engendrées par la diminution des importations d'énergies fossiles, de l'évolution des prix de l'énergie et de la répartition des coûts et des bénéfices entre l'État, les entreprises et les ménages.

L'enjeu est de permettre aux citoyens de relier les transformations qu'ils observent aux résultats qu'elles produisent. Lorsqu'une nouvelle infrastructure est financée, qu'une norme est modifiée ou qu'un soutien public est mobilisé, les effets attendus doivent pouvoir être suivis dans le temps. La transition sortirait ainsi d'une logique principalement fondée sur les objectifs annoncés pour entrer dans une culture de l'évaluation et du compte rendu.

Cette transparence devrait également porter sur les écarts entre les résultats escomptés et les résultats obtenus. Reconnaître qu'une mesure n'a pas produit les effets attendus, qu'un investissement a coûté davantage que prévu ou qu'un bénéfice tarde à se matérialiser ne fragilise pas nécessairement la confiance. À l'inverse, l'absence d'explication nourrit le soupçon que les coûts sont socialisés tandis que les bénéfices restent privatisés. Rendre compte, c'est donc aussi assumer la possibilité de corriger la trajectoire lorsque les résultats ne sont pas au rendez-vous.

Proposition n° 3 Faire de la confiance un indicateur de pilotage de la transition énergétique

Enfin, la confiance ne doit pas être considérée comme une conséquence spontanée de politiques techniquement efficaces. Elle constitue une condition de leur réussite et doit, à ce titre, être intégrée au pilotage de la transition[13].

12. La transparence sur les résultats constitue par ailleurs l'un des principaux déterminants de la confiance dans les politiques publiques, comme le montrent les travaux récents de l'OCDE sur la gouvernance de la transition écologique.

13. Cette logique rejoint les analyses d'Elinor Ostrom, selon lesquelles les politiques environnementales gagnent en efficacité lorsqu'elles s'appuient sur des mécanismes de confiance, d'apprentissage collectif et de participation plutôt que sur une approche exclusivement descendante. Ostrom E. (1990), *Governing the Commons*, Political Economy of Institutions and Decisions.

En amont, toute réforme énergétique d'ampleur devrait être accompagnée d'une évaluation de son acceptabilité sociale, au même titre qu'elle fait l'objet d'analyses économiques ou environnementales. Cette évaluation ne se limiterait pas à mesurer un niveau général d'approbation. Elle chercherait à identifier les catégories de population les plus exposées, les incompréhensions susceptibles de nourrir le rejet, les perceptions d'injustice ainsi que les conditions dans lesquelles la mesure pourrait être mieux comprise et acceptée.

Une telle démarche ne reviendrait pas à soumettre la décision publique aux fluctuations de l'opinion. Elle permettrait au contraire de distinguer ce qui relève d'une opposition de principe de ce qui résulte d'un défaut de conception, d'une mauvaise répartition des efforts ou d'une communication insuffisante. L'acceptabilité ne serait plus traitée tardivement, une fois la contestation installée, mais intégrée dès l'élaboration des politiques. Cette démarche devrait naturellement s'articuler avec les dispositifs de participation existants. La Commission nationale du débat public (CNDP) joue déjà, pour les grands projets et certaines politiques publiques, un rôle central dans l'information et la participation du public. L'évaluation de l'acceptabilité proposée ici n'aurait pas vocation à s'y substituer, mais à la compléter : la mesure de l'opinion permet d'identifier les perceptions, les inquiétudes et les éventuels points de blocage au sein de l'ensemble de la population, tandis que les dispositifs participatifs permettent d'en approfondir les ressorts et d'organiser la délibération.

En aval, cette démarche pourrait s'appuyer sur les instruments existants de connaissance de l'opinion, notamment le Baromètre des représentations sociales du changement climatique de l'Ademe qui permet depuis de nombreuses années de suivre le rapport des Français aux enjeux climatiques. Il pourrait être complété par un suivi plus spécifiquement centré sur la confiance dans la conduite de la transition énergétique, un **Baromètre national de la confiance énergétique** : compréhension de la trajectoire suivie, confiance dans les institutions chargées de la mettre en œuvre, perception de l'équité des efforts et appréciation des résultats obtenus.

Croisées avec les indicateurs techniques et économiques, ces données aideraient à repérer les écarts entre les performances objectives du système énergétique et la manière dont celles-ci sont perçues. Une politique peut en effet améliorer la sécurité d'approvisionnement sans que la population en ait conscience, ou réduire certains coûts sans que les ménages identifient clairement le lien avec les décisions prises. À l'inverse, une mesure présentée comme bénéfique peut être vécue comme profondément injuste si ses conséquences diffèrent selon les revenus, les territoires ou les modes de vie.

Faire de la confiance un indicateur de pilotage ne signifie donc pas gouverner par sondages. Il s'agit de reconnaître que la connaissance de l'opinion peut améliorer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques énergétiques.

Dans une transformation aussi profonde, la société ne peut être considérée comme une variable d'ajustement intervenant après les décisions. Elle constitue l'un des paramètres de leur réussite.

Ces trois propositions répondent à trois exigences complémentaires. La Trajectoire citoyenne permettrait de comprendre où va la politique énergétique. Le Compte de la transition rendrait visibles les résultats obtenus et leur répartition. L'évaluation de l'acceptabilité sociale et le Baromètre de la confiance permettraient enfin d'intégrer les attentes de la population à la conduite de l'action publique.

Le Pacte de confiance énergétique ne prétendrait donc pas résoudre à lui seul les difficultés de la transition. Il fournirait toutefois un cadre commun pour rendre les choix plus intelligibles, les promesses plus vérifiables et les arbitrages plus transparents. Il contribuerait ainsi à transformer la confiance, souvent invoquée de manière abstraite, en un principe concret de gouvernance énergétique.

CONCLUSION

La transition énergétique change de nature. Après avoir été principalement pensée comme un défi technologique, industriel et climatique, **elle devient aussi une épreuve de gouvernance démocratique**. Sa réussite ne dépendra pas seulement de la capacité à construire des infrastructures, à mobiliser des financements ou à développer des technologies bas-carbone. Elle dépendra de la manière dont cette transformation sera comprise, vécue et jugée par la société[14].

Les Français ne semblent pas se détourner de la transition. Ils demandent qu'elle leur offre davantage de sécurité, que ses coûts soient prévisibles, que ses bénéfices puissent être constatés et que les efforts soient équitablement répartis. **Répondre à ces attentes ne revient pas à renoncer à l'ambition écologique. C'est au contraire créer les conditions pour qu'elle puisse être durablement soutenue.**

La transition énergétique ne se gagnera donc pas uniquement dans les centrales, les réseaux ou les usines. Elle se gagnera aussi dans la capacité des pouvoirs publics à construire avec les citoyens une trajectoire suffisamment lisible, crédible et juste pour résister au temps long.

14. Cette évolution confirme l'idée développée par Nicholas Stern selon laquelle la transition énergétique constitue désormais autant une transformation économique et institutionnelle qu'un enjeu environnemental. Stern N. (2006), *The Economics of Climate Change: The Stern Review*, octobre.

La Collection du Plan

- **N° 1** – mai 2025 – **Benjamin MOREL**
  « Le mode de scrutin proportionnel : entre promesses et défis »
- **N° 2** – juin 2025 – **Sabine ROUX de BÉZIEUX**
  « L'accord de Nice sur les océans doit être à la hauteur des accords de Paris sur le climat »
- **N° 3** – juillet 2025 – **Véronique ANDRIEUX**
  « Du "Green Deal" au "Green Shield" »
- **N° 4** – juillet 2025 – **Sébastien SORIANO**
  « "Too big to shift" : pour une régulation des firmes systémiques de la transition écologique »
- **N° 5** – septembre 2025 – **Maxime SBAIHI**
  « Des écoles au marché du travail : la marée descendante de la dénatalité »
- **N° 6** – septembre 2025 – **Charles MICHEL**
  « Europe : les clés de la souveraineté »
- **N° 7** – octobre 2025 – **Roch-Olivier MAISTRE**
  « Médias audiovisuels et numériques : pour une nouvelle donne »
- **N° 8** – octobre 2025 – **Sébastien MAILLARD**
  « La Communauté politique européenne : organiser la famille européenne »
- **N° 9** – octobre 2025 – **Agnès BUZYN et Mélanie HEARD**
  « Mieux garantir la place de la science dans l'écriture de la loi »
- **N° 10** – octobre 2025 – **Antoine FOUCHER**
  « Décrochage démographique : cinq révolutions du marché du travail »
- **N° 11** – novembre 2025 – **Anders Fogh RASMUSSEN**
  « Réarmer la démocratie : investir dans la défense pour préserver la liberté »
- **N° 12** – novembre 2025 – **Antoine VERMOREL-MARQUES**
  « Pour une protection écologique : rétablir l'équité commerciale et environnementale face à la mondialisation déloyale »
- **N° 13** – janvier 2026 – **Hugo BIOLLEY**
  « Planification et ruralité, une histoire de confiance »
- **N° 14** – janvier 2026 – **Joël RELAND**
  « "Take back control", vraiment ? La divergence réglementaire avec l'UE, six ans après le Brexit »
- **N° 15** – février 2026 – **Arthur SAUZAY**
  « Une nouvelle stratégie pour le spatial français et européen : viser haut mais viser juste »
- **N° 16** – mai 2026 – **Thomas MATAGNE**
  « Reprendre la main sur le véhicule autonome : pour une stratégie européenne du système de mobilité routière »

HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN
Liberté
Égalité
Fraternité

La Collection du Plan publie des contributions originales sur une thématique donnée en vue d'éclairer le débat public. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.